

MAISON DU GRAND CERF
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 février 2016

Validé par les membres du Conseil d'Administration le 27 avril 2016.

Étaient présents :

Membres actifs élus :

Mesdames AFIF Nébia, BONTE Jocelyne, DELOMEZ Monique, LE SENECHAL Muriel, LUCAS Martine, MAJOR Marie- Françoise, STIL Patricia, THIEFFRY Brigitte, VALCKE Marie José.
Messieurs BEGUE Serge, BLAECKE Marc, CARPENTIER Alain, DUPONT Marc, LESIRE Michel, LEUTRAU Gilbert, MUCHEMBLED Alain, STRAGIER Bernard, TRICOT Bernard, VALCKE Guy.

Membres institutionnels :

Mesdames PIERRE RENARD Dominique conseillère municipale représentant la Ville de Ronchin.
MIKOLAJCZAK Anne, administratrice CAF représentant la CAF du Nord ;

Membre invité :

Monsieur AINE Rémy, Commissaire aux comptes.

Étaient excusés :

Monsieur GEENENS Patrick, *Président d'honneur*, Maire de Ronchin
Mesdames FONTAINE Marie Pierre, JANOT Marie Thérèse,
Messieurs CAPON Nicolas, CERATO Michel, WINOCQ Patrick

Était absent :

Monsieur AGBESSI Expédit,

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du dernier compte rendu de C.A.
2. Arrêté des comptes 2015 en présence du Commissaire aux comptes
3. Préparation de l'Assemblée Générale du 20 avril 2016 (Sortants 2016 & Cotisation 2016-2017)
4. Questions diverses

1) Le compte rendu du Conseil d'Administration du 25 novembre 2015 est adopté à l'unanimité.

2) Arrêté des comptes (Documents remis aux participants)

Patricia Stil, trésorière, présente le compte de résultat

« INTRODUCTION :

Le résultat 2015 est excédentaire, + 4084,14€ pour un total des produits s'élevant à 621053.56€, soit 0.65% de ce même montant. En comparant les exercices 2014 et 2015, le total des charges a augmenté de 4%, les produits suivent cette même évolution.

Pour rappel, cette évolution est notamment due à l'inscription des quartiers Champ du cerf et Comtesse de Ségur dans la Politique de la Ville. Ces variations témoignent de notre engagement dans les dispositifs institutionnels. Les subventions liées à la Politique de la Ville s'élèvent à 28575€ financées par l'Etat (64%), la Ville (24%) et la Région (12%).

LES CHARGES

Les achats s'élèvent à 52 311€, un montant conforme au budget. A noter la baisse de l'estimation du

chauffage car à ce jour, nous n'avons toujours pas reçu la dernière facture 2015, et les estimations que nous avons réalisées étaient surévaluées depuis plusieurs années.

L'achat des repas augmente également de 5% mais il s'agit d'une bonne dépense puisque celle-ci traduit une augmentation plus conséquente du centre de loisirs, une fréquentation qui évolue depuis 4 ans.

Les services extérieurs respectent le budget défini. Les dépenses d'entretien sont maintenues pour la deuxième année consécutive. Seule différence notable, la maintenance du photocopieur déjà évoquée en Conseil d'Administration et qui s'explique par le changement de société pour notre contrat de location. Mais ce changement s'accompagne d'un rachat des deux derniers loyers par cette société, cet escompte est notifié dans les produits. En le soustrayant, la charge s'élève à 3422 € un coût proche des exercices comptables précédents.

Les autres services extérieurs sont en nette augmentation (+31%), s'y retrouvent les dépenses de la Politique de la Ville évoquées en introduction, notamment les intervenants extérieurs qui augmentent de 60% par rapport à 2014 pour les projets Nos quartiers d'été et la Comtesse s'anime notamment.

Autre augmentation, la sous-traitance, on y retrouve 500€ pour le bris de vitre d'un salarié, 990€ pour la réalisation du livre « Ecrits d'ici et Recettes d'ailleurs » ainsi que 660€ pour l'installation et la mise en service du nouveau mobilier de cuisine.

Attention aux mauvaises interprétations des charges de personnel, ceux-ci sont en baisse mais ils ne traduisent pas une baisse de la rémunération du personnel, qui évolue de 4% par rapport à 2014. Cette évolution est liée aux obligations conventionnelles, le développement de notre volet Parentalité et une équipe d'animation estivale plus nombreuse.

Pour le total des charges de personnel, la différence émane de la baisse de la provision pour congés payés. En 2014, 2 salariés en formation n'avaient pas pu solder leurs congés ainsi qu'une salariée en arrêt maladie prolongé.

La hausse de la rémunération du personnel se répercute ensuite sur les charges sociales, les taxes sur salaires, la formation professionnelle et les œuvres sociales.

Au final, les charges de personnel représentent 69% des charges totales, un taux conforme aux recommandations de notre branche professionnelle.

Les dotations aux provisions sont comparables à 2014, elles sont réglementaires pour les provisions retraite et les amortissements sont inférieurs car les investissements majeurs ont été réalisés durant la période estivale, l'amortissement n'est établi que sur le dernier semestre de 2015. Ils seront naturellement plus conséquents en 2016, déjà 7800€ comptabilisés en ce début d'année.

Enfin, les charges exceptionnelles sont élevées. Elles s'expliquent premièrement par le recouvrement de l'URSSAF et la mise en liquidation de l'Institut Lillois de l'Éducation Permanente qui gérait le dispositif régional timp@ss, c'est-à-dire les initiations informatiques pour débutants. Ce dernier montant est également reporté dans les produits, ce qui en fait une opération nulle mais celle-ci permet de valoriser l'activité réalisée par l'animateur multimédia qui a accueilli une trentaine de personnes.

LES PRODUITS

Les rémunérations de services sont en hausse, reflétant notamment une fréquentation toujours plus nombreuse, supérieure à 2014 qui constituait déjà une année record. Les prêts de salle sont limités cette année avec une baisse de 22% par rapport à 2014. Un grand bravo à nos « chercheurs de publicité » qui maintiennent le cap malgré les difficultés rencontrées par les artisans et commerçants

Les subventions d'exploitation sont en légère hausse (1%). Les évolutions et nouveaux financements émanent de la Politique de la Ville. Le financement de la Région pour le projet Santé

mené auprès des collégiens a été repris par l'Agence Régionale de Santé, ce qui explique cette franche augmentation (plus du double).

Parmi nos partenaires majeurs, nous remercions la Ville de Ronchin et la CAF du Nord qui ont maintenu leur confiance, en validant notre projet associatif 2015-2018. Les craintes évoquées lors du dernier Conseil d'Administration concernant les subventions du Département étaient justifiées, le financement total est réduit de 10%.

Les autres produits de gestion sont en hausse, du fait notamment des remboursements de notre OPCA Uniformation pour la formation de deux salariés. Les cotisations des adhérents restent à un niveau élevé, représentant environ 400 familles adhérentes. »

Rémy Aine, Commissaire aux Comptes, relève une bonne maîtrise du budget et ce malgré le recouvrement par l'URSSAF auprès de l'association de cotisations impayées par des auto-entrepreneurs prestataires de services.

La trésorière présente ensuite le bilan financier

« Pour mémoire, le bilan est une photographie de notre patrimoine à un moment donné, en l'occurrence au 31/12/2015.

Le fonds de roulement s'élève à 324 477 €, il est en baisse de 2% mais ce montant signifie que l'association ne vit pas au-dessus de ses moyens. La majorité du matériel acquis émane d'une prise en charge partielle par un partenaire et beaucoup de matériel a déjà été amorti.

Deux évolutions notables au sein des immobilisations corporelles, l'acquisition du matériel Cuisine et du Mobilier de cuisine également, des équipements conformes aux délibérations du Conseil d'Administration.

A noter que nous avons également ajusté la liste des biens à disposition avec la mise au rebut des équipements que nous ne disposons plus (des tentes de camping, marabout endommagé, vieux matériel sono).

Le besoin en fonds de roulement, c'est-à-dire la différence entre les créances et les dettes. Il augmente de 150%, ce qui s'explique notamment par l'augmentation du montant des subventions à recevoir, +38% par rapport à 2014. Le plus significatif est le financement émanant du Département pour le poste AILE, le financement 2015 a été soldé le 22 janvier 2016 pour un montant s'élevant à 22 900€.

Ce retard impacte la trésorerie de l'association, expliquant en partie la baisse de 10%. La seconde raison est liée aux dépenses d'investissement pour le mobilier de Cuisine. Même si le coût est amorti sur plusieurs années, la dépense est « instantanée ».

Conclusion

La commission Finances considère positivement l'exercice comptable et financier 2015. Les engagements pris en cours d'année, qui concernaient les investissements et le déploiement d'activités ont été menés et nous en remercions les salariés.

Plusieurs éléments seront à analyser pour cette année 2016 : la mise en place de la complémentaire santé, la hausse des rémunérations du personnel et des cotisations Prévoyance constituent des obligations règlementaires. La baisse des financements « Politique de la Ville » pour les actions reconduites, ainsi que celles du Département attireront également notre vigilance.

Néanmoins, l'association se porte bien : son report à nouveau est positif, nos adhérents sont fidèles et nos partenaires majeurs ont renouvelé leur confiance pour quatre années. C'est pourquoi, les membres du bureau proposent de maintenir les montants alloués aux activités durant l'année 2015, malgré la baisse pressentie des subventions d'exploitation. C'est en maintenant une activité forte que l'association pourra développer de nouveaux projets et développer de nouveaux partenariats, notamment financiers. »

Anne Mikolajczak, représentant la CAF, déclare que d'autres centres sociaux sont bien plus

impactés que le notre par les baisses de subventions départementales.

Boris Blauwart, directeur, formule ses craintes à propos du financement des actions en direction des allocataires du RSA dans les années à venir.

Suite à l'évocation de la complémentaire Santé, Rémy Aine recommande de réunir les preuves que les salariés qui ont demandé une dispense de cotisation à la complémentaire santé sont bien déjà couverts par celle de leur conjoint.

Il attire également l'attention sur une directive européenne qui limite la garantie sur comptes bancaires à 100 000 € et nous encourage à contacter notre banque pour connaître leur positionnement.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité l'arrêté des comptes.

3) Préparation de l'Assemblée Générale du 20 avril 2016

Administrateurs sortants en 2016 Ils sont huit (8)

Mesdames Afif Nébia, Le Sénéchal Muriel et Stil Patricia.

Messieurs Carpentier Alain, Leutrau Gilbert, Muchembled, Alain, Stragier Bernard et Valcke Guy.

Tous déclarent se représenter à l'exception de Bernard Stragier.

Selon les statuts, il reste 6 places vacantes : l'appel de candidatures sera fait auprès de nos adhérents.

Cotisation 2016-2017

Bien qu'obligatoire la cotisation est symbolique puisqu'elle représente moins de 1% du montant de nos ressources.

Le bureau propose de la maintenir encore cette année à 15 € en raison de la situation économique : proposition adoptée par le Conseil d'Administration et à soumettre en Assemblée Générale.

4) Questions Diverses

Boris Blauwart expose le calendrier des activités à venir :

- à partir du 8 mars : distribution du journal « le chant du cerf »
- le 12 mars : « Journée des mots » organisée par l'Office Ronchinois de la Culture en salle des fêtes de 10 à 18 heures. Nous y valoriserons nos actions culturelles: atelier mémoire, livre de recettes de l'atelier alpha, Partage de lectures, carnet de liaison avec l'EHPAD et bien sur Concours de nouvelles.
- le 24 mars : « Questions pour un colon » (dans le cadre de Mars bleu)
- le 26 mars : « La chasse aux œufs »
- le 26 mars aussi : Soirée « Bonne franquette »
- En débordant sur avril : Assemblée Générale le 20 à 18h00

Bernard Tricot trouve précoce la date d'inscription pour la braderie (28 avril)

Alain Carpentier demande des nouvelles de Laurence V : elle est en arrêt maladie jusqu'au 5 mars 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine par le verre de l'amitié.

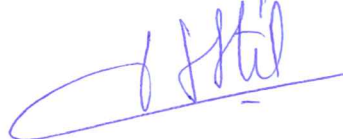
Le Secrétaire,

Guy VALCKE



La Présidente,

Patricia STIL



la maison du grand cerf
Centre Social & Culturel
5, rue Vincent Auriol
59790 Ronchin
Tél. 03 20 88 15 45